

Sud ouest 23/03/2021



Lors de la manifestation de vendredi 26 mars à La Jarrie-Audouin. © Crédit photo : Philippe Brégowy

Par Philippe Brégowy

Publié le 29/03/2021 à 16h33

Environ 70 personnes ont participé vendredi dernier, 26 mars, au cours de l'après-midi, à une manifestation contre le projet de parc éolien (qui prévoit neuf machines d'une hauteur de 180 mètres) à La Jarrie-Audouin. Les manifestants s'étaient regroupés devant la mairie du village et ont été entendus par Philippe Berthet, le commissaire-enquêteur (Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État en retraite) de l'enquête publique.

Sandra Plasseraud-Morin, porte-parole des manifestants, a pris la parole pour dénoncer notamment la « pollution visuelle » ainsi que le nombre trop important d'éoliennes dans les Vals de Saintonge.

Selon les porteurs de projet, ce parc éolien développerait une puissance de 51,3 MW, équivalent à la consommation annuelle de 30 625 foyers.

Cette manifestation, encadrée par la compagnie de gendarmerie de Saint-Jean-d'Angély, avait été autorisée par le maire de la commune qui était également présent. Le commissaire-enquêteur sera de nouveau présent à la mairie de La Jarrie-Audouin pour recueillir l'avis des habitants mercredi prochain, de 9 heures à 12 heures.

La Jarrie-Audouin

Ils manifestent contre les éoliennes

Un collectif de riverains vient de se constituer pour faire barrage au projet d'implantation d'un parc éolien de 9 masts de 180 mètres de haut sur la commune. Pour sensibiliser la population alentour, ils organisent une manifestation.

Hervé Bidault, père de famille dynamique et engagé, réside dans un chalet en bordure du Petit Breuil dépendant de Saint-Pierre-de-l'Île. Il participe activement à un collectif qui ne cesse de grandir et qui bataille contre le projet éolien de La Jarrie-Audouin et d'autres en Aunis, Sainte-Marguerite et Haute-Saintonge. Il donne beaucoup de temps pour constituer un lourd dossier de lutte contre les éoliennes de l'InS0 qui risquent d'être implantées non loin de sa commune.

Vous êtes signataire avec d'autres d'une pétition à destination de la préfecture, que mettez-vous en avant pour désapprouver ce projet ?

Les éoliennes nuisent à l'environnement, le paysage, la faune et les espèces protégées comme les chauves-souris ou les Gallinules. C'est une espèce de crustacé vivant dans les eaux souterraines. Cette espèce est endémique du Poitou Charente. Bien que ce ne soit pas une espèce protégée, elle est classée vulnérable et c'est justement là que certaines éoliennes devraient être implantées.

Aviez-vous connaissance de l'avancée de ce projet ?

Non. Il a évolué dans le temps, sans concertation avec la population des villages limitrophes. En janvier 2017, le conseil municipal de La Jarrie-Audouin avait émis un avis défavorable pour le projet éolien de Saint-Pardon au motif de saturation des éoliennes sur le territoire.

Toutefois, en mai de la même année, il y a eu un revirement de la part de la municipalité. Le conseil a donné un

invité à détourner le parc de la zone industrielle d'éoliennes de Mazenay-Bignay, où cinq machines de 125 m sont implantées. Il y a eu quatre réunions pour sensibiliser la population et l'amener à l'approbation de ce projet. Dans ces ateliers, il y avait de 15 à 40 personnes. La société Norder a montré les zones qui pourraient recevoir les éoliennes et celles qui ne pourraient pas les recevoir. Très pédagogiques et convaincants. Au départ ce projet n'a pas touché Saint-Pierre-de-l'Île car ce village entre dans la zone de protection de l'église d'Aulnay. Mais nous n'en avons plus entendu parler.

Qui est devant le projet ?

Après un long silence, il y a eu des rumeurs à propos d'une autre société d'exploitation, d'autres promoteurs. Puis nous avons appris que Volkswind avait fait signer des propriétaires terriens pour un projet également situé sur la commune de La Jarrie-Audouin. En avril dernier, nous avons appris que les deux sociétés avaient finalement un projet d'exploitation commun, comprenant neuf éoliennes. La société Norder n'a rien payé encore à l'Alsace Nord. Les résidents ont découvert cette alliance par Norder, qui est devenu entre-temps RWE, ni par son nouveau partenaire Volkswagen. Certains habitants ont émis le souhait de conserver leur cadre de vie et ils ont demandé que les éoliennes soient implantées le long de la ligne haute tension pour garder un espace de visibilité sur les bois depuis le bourg. Ce qui

signifie que les éoliennes se rapprochent de Saint-Pierre-de-l'Île.

Vous dénoncez la prolifération des éoliennes dans le nord du département, savez-vous ce qui attire les promoteurs ?

Le territoire de Saintonge est peu peuplé, les hameaux sont éparpillés. La population est plutôt pauvre et se manifeste peu. Il n'y a pas d'économie du tourisme, à part quelques châteaux comme celui de Monav. Notre cadre de vie est pourtant magnifique, bucolique et simple, nous voulons respecter et conserver notre patrimoine historique, la faune et la flore.

Quelles actions allez-vous mener pour lutter contre ce projet ?

Nous avons distribué 900 flyers qui renvoient à l'information. Pour nous opposer au projet. Nous faisons signer des pétitions et incitons les personnes défavorables à l'invasion des éoliennes à écrire en ligne leur désaccord. En tout, nous organisons une manifestation vendredi 26 mars à partir de 13h30 devant la mairie de La Jarrie-Audouin. Nous venons signer défavorablement la demande d'enquête publique.

Olivier Etys

■ La fin de l'enquête publique est fixée le 31 mars 2017. Régistre en mairie ou sur le site internet de la commune, ou par email : sebastien.la-jarrie-audouin@mail.registre-numerique.fr.



Olivier Etys prendra part à la manifestation contre le progrès de l'énergie le 26 mars devant la mairie de La Jarrie-Audouin, à partir de 13h30. ©OF

avis favorable pour un projet d'étude sur sa commune.

Quel promoteur présente ce projet ?

La société Norder s'est investie pour la faisabilité du projet. Il s'agissait alors d'un projet de cinq éoliennes. En 2013, des arables furent mis en place pour sensibiliser les familles et les jeunes. Les personnes qui se souviennent ont été

de

de